

Appel à candidatures d'un.e professeur de peinture et dessin dans le cadre des cours adultes

L'ISDAT RECRUTE UN.E PROFESSEUR DE PEINTURE ET DE DESSIN DANS LE CADRE DES COURS ADULTES

Contexte/missions

L'isdaT – institut supérieur des arts et du design de Toulouse – est un Établissement Public de Coopération Culturelle qui dispense des formations supérieures en art, design, design graphique, musique et danse. Ses cursus et diplômes sont habilités par l'État et permettent des équivalences au niveau européen.

Établissement pluridisciplinaire, l'isdaT est inséré dans un réseau dense de partenariats artistiques, culturels, économiques et académiques, dans une métropole étudiante dynamique et particulièrement attractive. Il offre la possibilité d'échanges avec des écoles équivalentes à l'étranger.

L'équipe de l'isdaT est composée de 40 personnels administratifs et techniques, de 60 enseignant·es titulaires et contractuels et de 330 intervenant·es pédagogiques. Il forme environ 437 étudiant·es par an et près de 479 élèves amateurs. Il s'implique dans l'insertion de ses anciens étudiant·es ainsi que dans la formation continue et la valorisation des acquis de l'expérience. Son budget annuel est d'environ 7 000 000 d'euros.

L'établissement est financé principalement par la Ville de Toulouse, l'État et la Métropole. Il bénéficie également de ressources propres.

Sous la responsabilité de la direction générale par intérim de l'établissement et du directeur des études art, design et design graphique, le professeur de peinture et de dessin enseigne la peinture et le dessin à un public adulte souhaitant découvrir et développer une pratique artistique.

Il·elle est garant de la progressivité des enseignements ainsi que des méthodes de travail propices au développement des pratiques artistiques.

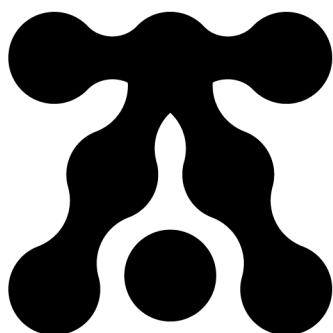
Il·elle est chargé du suivi de l'élaboration des travaux des élèves du cours et apporter régulièrement un regard expert sur la mise en oeuvre, les techniques employées, les méthodes.

Activités

Apport progressif des bases techniques indispensables, transmission des connaissances sur les supports, les bases de préparation, les outils, les matériaux

Accompagnement et suivi des travaux des élèves : l'atelier étant un espace d'expression et un lieu d'échanges entre les élèves et le professeur, le contenu du cours et la progression sont adaptés au rythme de chacun.

Dans le cadre du cours, l'enseignant veille à la progressivité et à la cohérence dans la prise d'autonomie de chaque élève.



L'objectif est que les élèves se familiarisent avec les techniques proposées et qu'ils acquièrent une aisance dans les choix à réaliser et dans la pratique artistique.

Apports de connaissances en histoire de l'art, sur l'actualité de l'art, des expositions et de l'édition.

Ouverture sur les questions suscitées par la peinture et le dessin dans le champ de l'art contemporain.

Participation aux réunions, et autres activités liées à la vie de l'établissement (concours d'entrée, jurys de recrutement...) en sus des 16 heures en présence des élèves.

Profil

Pratique artistique confirmée, production s'inscrivant dans un réseau professionnel national et international de création, d'exposition, de diffusion, d'édition, d'activités critiques.

Solide culture de l'art, et particulièrement de la peinture et du dessin.

Aptitude au travail collégial.

Goût de la transmission, du partage des savoirs.

Pratique d'au moins une langue étrangère, l'établissement développant les échanges européens et internationaux.

Volonté de s'impliquer dans le projet de l'institut.

Description du poste

Filière culturelle

Cadre d'emploi des professeurs d'enseignement artistique territoriaux

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle ;
- Durée hebdomadaire : temps complet 16h par semaine ;
- Rémunération statutaire + régime indemnitaire ;
- Date de prise de fonctions : 4 janvier 2027

Candidature et calendrier

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, dossier artistique, dernier arrêté de nomination, le cas échéant) sont à adresser à l'attention de la Présidence de l'isdaT, par courrier électronique **uniquement**, à l'adresse **recrutement@isdat.fr** au plus tard le **6 juin 2026 à minuit**.

Les candidat·es pré-sélectionné·es seront prévenu·es mi-juin 2026 et auditionné·es par le jury début juillet 2026.